



SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

P A Y S - L E A D E R - S C O T - S I G

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2018





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

P A Y S - L E A D E R - S C O T - S I G

SOMMAIRE

ADMINISTRATION GENERALE	3
SUIVI ADMINISTRATIF ET BUDGETAIRE	3
SUIVI DES RESSOURCES HUMAINES	3
SUIVI DES PROJETS DE PAYS	4
SUIVI DES CONTRACTUALISATIONS FINANCIERES ET CONTRIBUTION AU POCE BITCHE / FORBACH / SARREGUEMINES	4
POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE SARREGUEMINES BITCHE	5
COORDINATION DE L'ESPACE INFO ENERGIE MOSELLE EST POUR LE PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES	6
DISPOSITIF PREVENTION JEUNES DECROCHEURS	6
DEMARCHE DE RELOCALISATION DE PRODUITS LOCAUX	6
PARTICIPATION AUX RESEAUX « PAYS » ET AUX DEMARCHES PARTENARIALES	8
COMMUNICATION	9
SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)	10
REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL	10
FORMATION / ACCOMPAGNEMENT DES UTILISATEURS DU SIG	10
LEVES PHOTOGRAPHIQUES PAR DRONE	11
GEOMENTOR	13
INTEGRATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	13
PRODUCTION DE CARTOGRAPHIES	14
DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES	15
SCoT ET URBANISME	16
MISE EN ŒUVRE DU SCOT ET ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET EPCI	16
RESEAUX ET PARTENARIATS	16
PROGRAMME LEADER	18
LE PROGRAMME LEADER DU PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES C'EST...	18
ANIMATION/ COMMUNICATION	18
ACCOMPAGNEMENT D'INITIATIVES PRIVEES ET PUBLIQUES DANS LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS	24
COMITES DE PROGRAMMATION	25
FORMATIONS	28
COOPERATION	29
POINT SUR L'AVANCEMENT FINANCIER DU PROGRAMME (AU 31 DECEMBRE 2018)	30
EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS	33





ADMINISTRATION GENERALE

SUIVI ADMINISTRATIF ET BUDGETAIRE

PREPARATION DES BUREAUX ET COMITES SYNDICAUX

- Préparation des **rapports et délibérations** du syndicat mixte (affichage, transmission, exécution des délibérations) : 3 bureaux et 4 comités syndicaux en 2018.
- Préparation des **orientations budgétaires, compte administratif et budget**.
- Préparation des avis de **compatibilité** des documents d'urbanisme avec les objectifs du SCoT.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

- Suivi du **budget**.
- Elaboration et suivi des dossiers de demande et de versement de **subvention** : Région, Leader, FCTVA.
- Elaboration du **rapport d'activités**.
- Formation au nouveau logiciel de comptabilité de la CASC.
- En 2018, le SMAS a redéfini ses modalités **d'organisation du temps de travail** et a mis en place le **Règlement Général de Protection des Données** (RGPD) en interne (voir chapitre « SIG »).
- Les **contrats d'assurance** ont également été renégociés et renouvelés dans leur intégralité (statutaire, couverture des locaux, des véhicules, des agents).

Ces missions sont assurées par la Directrice avec l'appui de Mélissa Helwig sur certains dossiers (FCTVA, dossiers Leader).

SUIVI DES RESSOURCES HUMAINES

En outre, la directrice assure la coordination de l'équipe et le suivi des carrières (production de contrats, d'arrêtés...), mène les entretiens professionnels, élabore le plan de formation, gère l'attribution des chèques vacances, le suivi par la médecine du travail...

L'année 2018 a notamment été marquée par la mise en place du **dispositif Sauvadet** visant à la sélection professionnelle des deux agents contractuels du SMAS (accompagnement des agents concernés, formalités administratives, organisation des entretiens...).





SUIVI DES PROJETS DE PAYS

SUIVI DES CONTRACTUALISATIONS FINANCIERES ET CONTRIBUTION AU POCE BITCHE / FORBACH / SARREGUEMINES

Depuis 2016, les nouvelles contractualisations n'impliquent que peu les Pays, néanmoins la directrice assiste aux réunions d'information proposées en Région principalement via les réunions de directeurs de pays organisées par Citoyens et Territoires afin d'effectuer une veille sur l'évolution des dispositifs pouvant concerner les EPCI et communes du territoire.

En 2018, la directrice a intégré le groupe technique associant la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, la Communauté de Communes du Pays de Bitche et la Communauté d'Agglomération de Forbach visant à élaborer la convention cadre du POCE (Pacte Offensive Croissance Emploi). La directrice a coordonné les échanges entre les agents des EPCI concernés et la Région et a rédigé le diagnostic et les éléments du programme d'actions relevant des 2 EPCI du Pays de Sarreguemines Bitche. Elle a enfin formalisé et finalisé le document pour le compte des EPCI impliqués.



La convention cadre posant les bases du partenariat entre la Région Grand Est et les EPCI concernés en matière de développement économique a été signée par leur Président respectif lors de la soirée élus-entreprises de la CASC à Woustviller le 22 novembre 2018.





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

P A Y S - L E A D E R - S C O T - S I G

POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE SARREGUEMINES BITCHE

Pour rappel, les lois de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles – MAPTAM (janvier 2014) et Nouvelle Organisation Territoriale de la République - NOTRe (août 2015) confortent les missions des Conseils de développement et les généralisent aux intercommunalités de plus de 20 000 habitants (50 000 auparavant). Ainsi, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et la Communauté de Communes du Pays de Bitche ont souhaité mutualiser leur Conseil de développement et déléguer son fonctionnement au Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS).

Début 2018, le SMAS s'est essentiellement consacré à l'accompagnement du nouveau **Conseil de développement mutualisé entre les EPCI membres du Pays et le Pays** pour la **définition de thématiques de travail** (bilinguisme, apprentissage, centre-ville et centre bourg, distinction du territoire) et des **modalités de gouvernance**. L'élection du Président (Fernand KANZLER) a eu lieu le 20 septembre 2018.



Le Conseil de développement s'est réuni régulièrement à cet effet soit en réunion générale, soit en réunion thématique les 19 janvier, 12 mars, 18 avril, 19 juin, 27 juin, 3 juillet, 12 juillet, 20 septembre et enfin le 6 décembre.

En octobre et novembre 2018, le Président du Conseil de développement a rencontré les Présidents d'EPCI, l'attachée parlementaire de la Députée, le Sous-Préfet, le Président du PNR des Vosges du Nord afin de leur exposer les premières réflexions portées par le Conseil de développement.

Des temps de **communication** ont eu lieu sur cette nouvelle instance via des plateau TV Mosaïk (29 janvier et 1^{er} octobre). Un article dans le Républicain Lorrain a également été publié le 5 octobre suite à l'élection du Président.

Enfin, les membres du Conseil de développement ont été informés des travaux de la **Coordination régionale des Conseil de développement** et du CESER par la directrice du SMAS.

Le rapport d'activité complet du Conseil de développement sera porté à la connaissance des élus communautaires et du Pays courant 2019.





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

P A Y S - L E A D E R - S C O T - S I G

COORDINATION DE L'ESPACE INFO ENERGIE MOSELLE EST POUR LE PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

La directrice poursuit sa participation à la **définition et au suivi des objectifs annuels** de l'Espace Info Energie en partenariat avec l'ADIL, porteuse du dispositif et la Communauté d'Agglomération de Forbach, partenaire. Le **renouvellement de ce partenariat** a été préparé fin 2018 et a donné lieu à une nouvelle convention pour 2019/2021.

DISPOSITIF PREVENTION JEUNES DECROCHEURS

Le dispositif jeunes décrocheurs a été mis en sommeil en 2017. Il a fait l'objet de quelques échanges en 2018 et de la formalisation d'une nouvelle convention. Les échanges avec le lycée Nominé ont été développés, le proviseur étant associé à l'atelier « apprentissage » du Conseil de développement. A cet effet, la directrice a participé à quelques événements du lycée en 2018 : visites des plateaux techniques...

DEMARCHE DE RELOCALISATION DE PRODUITS LOCAUX

PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION MOSELLANE D'ECONOMIE MONTAGNARDE (AMEM)

Une convention de partenariat a fixé des objectifs et un cadre financier destiné à attribuer à l'AMEM une subvention en réponse à la mise en œuvre d'opérations liées aux circuits de proximité sur le territoire du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines.

Ces opérations répondent à deux volets :

- les événementiels : balades gourmandes de ferme en ferme ; marché paysan de Sarreguemines.
Voir bilans plus détaillés en annexe.
- l'animation territoriale en matière de circuits de proximité.

En 2018, l'animation territoriale a été concentrée sur le Projet Alimentaire Territorial (PAT).

14 fermes ont participé aux **Balades gourmandes de ferme en ferme** le 30 septembre 2018 sur le territoire de l'AMEM et du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines : 4 dans le Pays de Bitche, 3 aux abords de Sarreguemines, 4 dans le Pays de Sarrebourg et 3 dans le secteur de Vahl-lès-Benestroff.

Pour la première fois, l'inauguration a eu lieu quelque jours avant l'évènement, le 17 septembre, au Moulin Arnet en présence des officiels.





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

P A Y S - L E A D E R - S C O T - S I G

Le **marché paysan de Sarreguemines** a été renouvelé le 21 octobre 2018 avec la participation de 35 producteurs locaux. 4 agents du SMAS ont participé à la manifestation.

Des nouveautés en 2018 :

- Un **concours photo** « Balade au fil de l'eau » a été organisé (en parallèle d'un concours sur le thème de la forêt adossé au marché paysan de Bitché). Les 10 meilleures photos (dont les 2 gagnants du Prix du Jury et du Prix Facebook) ont été exposées sur le Marché. La directrice a participé au jury de sélection. L'exposition a été présentée en novembre à la CASC et en décembre à la Médiathèque communautaire de Sarreguemines.



- Un **partenariat avec le restaurant « la Brasserie du Casino »** a permis la création d'un « Menu du Marché » composé de produits locaux pendant la semaine du Marché paysan de Sarreguemines.



Les évènementiels, en partenariat avec l'AMEM, sont essentiellement gérés par Mélissa Helwig.





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

P A Y S - L E A D E R - S C O T - S I G

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines a participé aux comités techniques pour la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pilotés par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord en 2018, en partenariat avec les Pays de Saverne et de Haguenau (Alsace du Nord).



Il a été partie prenante dans l'organisation et l'animation d'une réunion plénière organisée à Saverne le 12 octobre 2018 avec 56 participants (représentants des milieux agricoles, de structures de restauration collective, d'institutions...).



Les propositions faites au cours de cette journée de concertation ont constitué la trame du **dossier de candidature à l'appel à projet « Plan National Alimentaire »** pouvant potentiellement flécher des crédits sur des opérations du territoire. Les candidats retenus à cet appel à projet seront dévoilés au cours du salon de l'agriculture de 2019.

Les conclusions de la réunion plénière du 12 octobre 2018 sont exposées en annexe.

PARTICIPATION AUX RESEAUX « PAYS » ET AUX DEMARCHES PARTENARIALES

- Participation aux journées nationales des pays (8-9 octobre à Nancy).
- Suivi du projet d'Infrastructure de Données Géographiques (IDG) Grand est.
- Participation à la présentation du schéma régional touristique.
- Participation aux assises du développement durable du Département 57.
- Suivi des travaux de l'observatoire « Homme Milieux » du Pays de Bitche.
- Suivi du projet de requalification du site SOLA à Goetzenbruck.
- Participation à l'assemblée générale du Conseil de développement du Pays de Sarrebourg.
- Participation aux travaux de la Communauté de communes du Pays de Bitche pour la mise en œuvre d'un plan climat.





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

P A Y S - L E A D E R - S C O T - S I G

COMMUNICATION

Trois newsletters ont été produites en 2018 (mars, juin et novembre). Elles visent à communiquer auprès du grand public sur l'actualité du Pays.

Elles sont rappelées en annexe.





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

P A Y S - L E A D E R - S C O T - S I G

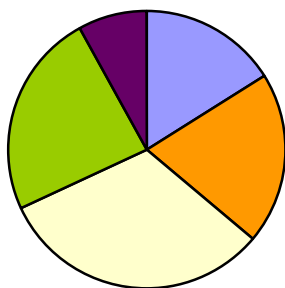
SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)

Le système d'information géographique du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines relève d'une délégation de maîtrise d'ouvrage unique de ses intercommunalités membres.

Le SIG du Pays est animé et développé par deux agents : Manuel Rossi (administrateur du SIG et de ce fait coordonnateur) et Michel Barbier (assistant technique en charge de l'intégration de données). Les opérations menées en 2017 par les agents concernés sont exposées ci-après.

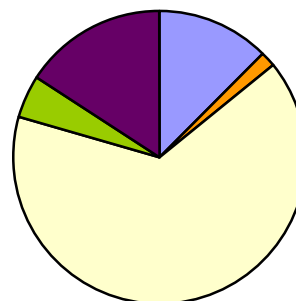
REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

Répartition du temps de travail de
Manuel ROSSI



- Formation, aides aux utilisateurs SIG
- Modélisation 2d/3d
- Intégrations et mises à jour de données (cadastre, assainissement, PLU/CC, divers)
- Administration & maintenance
- Autres (RGPD, géomentor, échanges BE, réunions,...)

Répartition du temps de travail de Michel
BARBIER



- Accompagnement permanent des utilisateurs SIG
- Echange de données cadastrales
- Intégration du réseau d'assainissement
- Création de cartes pour le SMAS
- Création de cartes spécifiques pour les Communes / Communautés de Communes

FORMATION / ACCOMPAGNEMENT DES UTILISATEURS DU SIG

FORMATION DES UTILISATEURS SUR LA PLATEFORME SIG "ARCOPOLE PRO"

Durant l'année 2018, des formations sur "Arcopole Pro", GeoChasse et GeoCimetière ont été dispensées dans plusieurs communes à l'attention des personnels communaux.

- Sarreguemines (janvier)
- Reysersviller (février)
- Volmunster (juin)
- Obergailbach (juin)
- Soucht (juin)
- Volmunster (juin)
- Rémering-lès-Puttelange (juillet)
- Grosbliedersstroff (septembre)
- Bliesbruck (octobre)
- Sarreinsming (novembre)



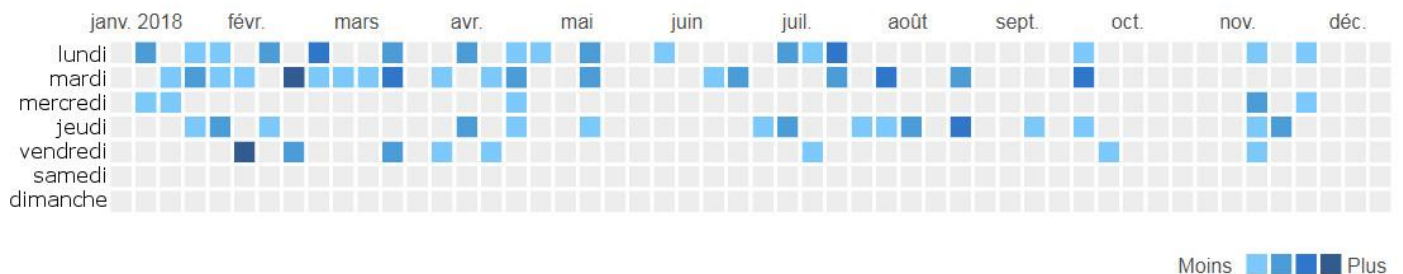


SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

P A Y S - L E A D E R - S C O T - S I G

ACCOMPAGNEMENT / AIDE DES UTILISATEURS DU SIG

En 2018, le service SIG est intervenu à distance sur les postes informatiques des mairies à 98 reprises réparties dans l'année comme suit :



Les interventions les plus courantes étaient des installations de logiciels SIG sur des nouveaux postes et des aides ponctuelles sur un logiciel SIG.

LEVES PHOTOGRAPHIQUES PAR DRONE

Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS) a engagé une mission de levés photographiques pour l'élaboration d'orthophotoplans à très haute résolution et de modèles numériques 3D pour les communes et les EPCI de l'arrondissement.

En effet, le SMAS a proposé aux communes de l'arrondissement et aux EPCI d'effectuer des levés photographiques 2D des cimetières en très haute résolution et / ou des modélisations 3D d'équipements ou de bâtiments publics. La technique de levé photographique retenue par le SMAS pour l'élaboration des modèles numériques est le levé photographique par drone.



De fait, après mise en concurrence, le SMAS a demandé au prestataire *InfoDrone* de Sarreguemines d'effectuer les levés photographiques à l'aide d'un drone d'infrastructures sélectionnées par les collectivités selon un cahier des charges précis. La modélisation des orthophotographies haute résolution et des modèles 3D a été faite en interne au SMAS.





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

P A Y S - L E A D E R - S C O T - S I G

Certaines communes ont pu en outre commander des prestations complémentaires à la prestation de base (2D et/ou 3D) lors de la présence du prestataire au prix négocié par le SMAS (prestation supplémentaire prise en charge par la commune et EPCI concernés).

Ont été livrées en 2018 les communes de :

1. **Goetzenbruck** : 2 modèles 3D et 3 orthophotographies HR
2. **Hilsprich** : 1 modèle 3D et 1 orthophotographie HR
3. **Holving** : 1 orthophotographie HR
4. **Kirviller** : 1 relevé photographique et 1 orthophotographie HR
5. **Neufgrange** : 1 orthophotographie HR
6. **Rémelfing** : 1 modèle 3D et 1 orthophotographie HR
7. **Rémering-lès-Puttelange** : 1 orthophotographie HR
8. **Soucht** : 1 orthophotographie HR
9. **Willerwald** : 2 modèles 3D et 2 orthophotographies HR
10. **Woustviller** : 1 orthophotographie HR

Les communes ont réceptionné un lien internet par modèle qui permet d'ouvrir une visionneuse web (avec ledit modèle livré). Elles peuvent alors l'utiliser comme bon leur semble avec des outils de zoom, de mesures, d'annotations, etc...

Les prestations continueront en 2019 sur le reste du territoire. Les orthophotographies HR des cimetières seront intégrées au logiciel Géocimetière et serviront également à mettre à jour les plans des cimetières des communes.





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

P A Y S - L E A D E R - S C O T - S I G

GEOMENTOR

Esri France développe un réseau de GéoMentors pour soutenir l'utilisation des SIG dans les salles de classe. Les GéoMentors, des professionnels expérimentés du SIG, aident bénévolement les enseignants à utiliser des SIG en classe et plus particulièrement ArcGIS Online, en adéquation avec les programmes de géographie et au-delà.

Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines s'est porté volontaire pour donner des cours de SIG au sein du **Lycée Henri Nominé de Sarreguemines**. Manuel ROSSI a donc tenu en mars des modules de formation avec le professeur d'Histoire - Géographie pour des élèves de 1ère S sur la création de "StoryMap". Les Story Maps permettent de raconter, expliquer et partager des sujets divers associés à des photos, vidéos, supports audio, séquences 3D avec la puissance narrative des cartes. 44 élèves ont ainsi utilisé ce support novateur pour réaliser leurs exposés sur la seconde Guerre Mondiale.



INTEGRATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement (partiel ou complet) d'une vingtaine de communes a été intégré au SIG soit près de **150 km de linéaires**. Ci-dessous la liste des communes concernées :

- **Bining** (village entier)
- **Blies-Ebersing** (village entier)
- **Blies-Guersviller** (4 rues)
- **Ernestviller** (9 rues)
- **Grosbliedestroff** (village entier)
- **Hambach** (11 rues + Europôle1)
- **Hazembourg** (village entier)
- **Hilsprich** (village entier)
- **Holving** (village entier)
- **Puttelange-aux-lacs** (village entier)
- **Rémering-lès-Puttelange** (village entier)
- **Richeling** (village entier)
- **Rouhling** (2 rues et secteur salles des fêtes)
- **Saint-Jean-Rohrbach** (Secteur Stade football / village / Cité des Jardins)
- **Sarralbe** (2 rues)
- **Sarreguemines** (secteur entre la nouvelle gendarmerie et la commerciale + nouveau lotissement + Avenue de la Blies)
- **Wiesviller** (village entier)
- **Willerwald** (Europôle de Hambach jusqu'à la STEP près de INEOS)
- **Wittring** (village entier)
- **Woelfling-lès-Sarreguemines** (village)

Pour être intégrées au SIG, les données doivent être livrées au Syndicat mixte sous un format répondant à un cahier des charges spécifique.





SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

P A Y S - L E A D E R - S C O T - S I G

PRODUCTION DE CARTOGRAPHIES

A la demande, le service SIG assure la création de cartographies diverses pour les communes et les EPCI.

Cartes communales au format A0 pour les communes de **Sarreguemines** / **Reyersviller** / **Frauenberg**.



Création de 2 cartes pour les services de la CASC:

- le réseau ferroviaire entre Bitche et Sarreguemines
- les principaux étangs dans le périmètre de la CASC



- **Hilsprich** : liste des propriétaires de la chasse.
- **Hanviller** : plan de zonage.
- **Rémelfing** : calcul de la longueur de la voirie et 1 plan de masse.
- **Rouhling** : liste des propriétaires de la section 18 (Excel).
- **Schweyen** : plan de masse avec indication du réseau ErDF et création de 7 plans pour chaque section.
- **Blies-Guersviller** : calcul de surface de terrains communaux.
- **Blies-Ebersing** : 1 plan de masse.



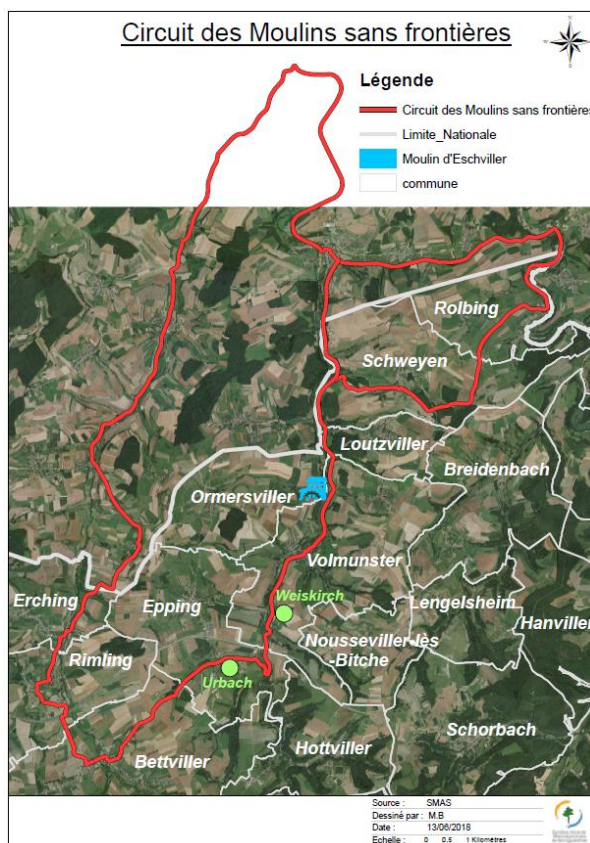


SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

P A Y S - L E A D E R - S C O T - S I G

Cartes élaborées pour les services du SMAS.

- Dans le cadre des travaux de contribution à l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) : l'Arrondissement de Sarreguemines dans la Région Grand Est ; Armature urbaine et axes de transport ; Gares, haltes ferroviaires et voies ferrées ;
- Pour le GAL Leader : Circuit des Moulins sans frontières ; carte des projets soutenus 2014-2020.



DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Le 17/08/2018, le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines a informé la CNIL de la désignation de Monsieur Manuel ROSSI en tant que délégué à la protection des données (DPO). Cette désignation porte la référence DPO-21645 et a pris effet le 18/08/2018.

A ce titre, ses nouvelles missions seront entre autre :

- d'analyser et conseiller en matière de protection de données personnelles,
- d'accompagner le responsable du traitement dans la mise en œuvre du registre des traitements de la collectivité,
- de réaliser l'étude d'impact, le cas échéant,
- de prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des fichiers informatiques étudiés.





GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

P A Y S D E L ' A R R O N D I S S E M E N T
D E S A R R E G U E M I N E S

SCoT ET URBANISME

MISE EN ŒUVRE DU SCOT ET ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET EPCI

Comme en 2017, l'année 2018 a été largement consacrée au suivi des procédures de révision locales dont notamment le **PLU de Sarreguemines** et les **PLUi du Pays de Bitche**, les **PLU de Rémelfing**, de **Woelfling-lès-Sarreguemines**, **Willerwald**, **Neufgange**, **Siltzheim**, **Ernestviller**, **Rémering-lès-Puttelange**, **Wousviller**, **Zetting**, **St-Jean-Rohrbach**, **Hilsprich**, **Lixing-lès-Rouhling** et les **cartes communales de Richeling** et **Nelling**.

Des analyses ont également été réalisées pour des projets de communes limitrophes alsaciennes (PLUi de la Communauté de Communes de la Petite Pierre, PLU de Ratzwiller) ou pour le SCoT du Val de Rosselle, le SCoT du Wetpfalz...

Des demandes d'avis ont également été adressées par les services instructeurs des deux EPCI au SCOT concernant des permis d'aménager (Sarreguemines, Rohrbach-lès-Bitche, Bliesbruck...), voire des permis de construire.

Au-delà de l'analyse de la compatibilité des projets locaux avec les objectifs du SCoT, des documents types sont proposés aux communes concernées (délibérations type...).

En 2018, un accompagnement particulier a été effectué pour les communes de Neufgrange et Zetting sur la problématique de l'Azuré des Paluds avant passage du dossier aux services de la CASC.

Le SCoT a enfin été représenté dans les réunions relatives aux démarches « **énergie** » portant sur le plan climat et la démarche de labellisation « Citergie » de la Communauté de Communes du **Pays de Bitche**.

Il en a été de même pour les travaux de révision du **Plan Local d'Urbanisme (PLH) de la CASC** à travers la participation du SCoT aux comités de pilotage notamment.

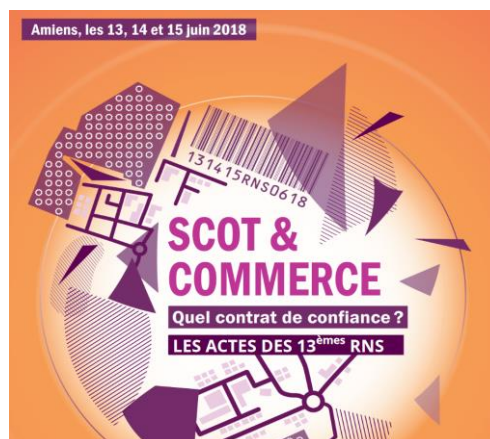
RESEAUX ET PARTENARIATS

LA FEDERATION NATIONALE DES SCOT

La participation aux travaux de la Fédération Nationale des SCoT permet de recevoir une information en « temps réel » des réflexions nationales pouvant impacter les documents de planification et les territoires qui les concernent. La Fédération Nationale des SCoT est présidée par le Président du SCoT d'Epinal, M. HEINRICH.

La directrice a participé aux événements suivants :

- les journées nationales des SCOT les 13 (pré-rencontres techniques), 14 et 15 juin à Amiens ;
- l'assemblée générale annuelle le 27 novembre (actualité législative, point sur l'AMI commerce...) ;
- séminaire SCoT / Etat sur les villes moyennes le 28 novembre ;



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales





GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

P A Y S D E L ' A R R O N D I S S E M E N T
D E S A R R E G U E M I N E S

Toujours en lien avec la Fédération Nationale des SCoT, le SCoT a préparé une candidature à l'**AMI national « SCoT et commerce »** engagé par la Fédération en lien avec les ministères et des enseignes commerciales. Cette candidature a été retenue au titre des « SCoT ruraux » aux côtés des SCoT du Mans et de Grenoble. Cette démarche permettra au SCoT de coconstruire son volet commercial avec les acteurs locaux et nationaux impliqués et de bénéficier d'un accompagnement à cet effet tout en engageant la mise en place d'un observatoire du commerce.

CONTRIBUTIONS SUR LES DOCUMENTS « SUPRA »

Participation aux réflexions visant à la révision de la **Directive inondation** : un avis devra être rendu en 2019 sur ce document. Il s'agit d'une nouvelle étape visant à informer et à consulter le public sur les grands enjeux de la **gestion des risques d'inondation** en amont de la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et des plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) prévue en 2021.

Suivi des travaux d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Grand Est. En 2017, une contribution collective a été formalisée sur la partie diagnostic du SRADDET avec les SCoT/Pays de l'arrondissement de Sarrebourg, SCoT de Saverne et d'Alsace Bossue. En 2018, le suivi des travaux du SRADDET a porté sur les règles qui seront notamment opposables aux SCoT. Un avis officiel sera à produire en 2019 sur l'ensemble du document arrêté.



Construisons
notre avenir
en Grand

En parallèle du SRADDET et de l'Infrastructure de Données Géographiques (IDG) (équivalente à un SIG régional), la Région a instauré une **plateforme régionale du foncier** afin de définir collectivement des méthodologies et des outils de suivi de la consommation foncière. 3 groupes thématiques sont constitués : foncier logement, foncier activités et friches. Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines participe aux groupes « logement » et « activités ». Ces travaux pourront alimenter la révision du SCoT.

Contributions du SCoT aux travaux d'élaboration du **Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) Sarre** (essentiellement par la voie de contributions écrites).



GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

PAYS DE L'ARRONDISSEMENT
DE SARREGUEMINES

PROGRAMME LEADER



LE PROGRAMME LEADER DU PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES C'EST...

Un **premier programme LEADER 2007-2013** qui a permis au Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines de consolider son projet de territoire par le soutien à la réalisation d'une centaine de projets favorisant le lien entre le milieu urbain et le milieu rural.

Un **second programme LEADER 2014-2020** qui soutient déjà près de trente nouveaux projets s'inscrivant dans une stratégie qui vise à renforcer l'attractivité du territoire en conférant une large place au développement économique et touristique dans un contexte d'adaptation aux exigences de la transition énergétique et du développement durable.

Un budget de 1 250 000€ de FEADER.

Trois grands thèmes pour répondre à la stratégie du territoire :

- **Qualification et emploi ;**
- **Valorisation des ressources locales ;**
- **Tourisme.**

ANIMATION/ COMMUNICATION

SUIVI DE PROJETS LEADER

Le vendredi 6 avril 2018 le GAL a participé au vernissage de **l'exposition design et savoir-faire** portée par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord au Musée du Verre et du Cristal de Meisenthal. Exposition accessible au public du 7 avril au 28 octobre 2018 qui a réuni plus d'une vingtaine d'objets contemporains du quotidien, tous nés de la rencontre fructueuse entre le design et des savoir-faire français. Il s'agit d'un projet de coopération LEADER associant le GAL des Vosges du Nord au GAL du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines.



Crédits photos : Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

Le jeudi 12 avril 2018 le GAL a participé au lancement du projet **objets design musée du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord** à la boutique du Fou du Roi à Strasbourg. Une série d'objets design imaginés à partir des collections des 10 musées a été dévoilée.



Il s'agit également d'un projet de coopération LEADER associant le GAL des Vosges du Nord au GAL du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines. La mailloche, outil utilisé par le verrier pour façonner la masse de verre en fusion à l'extrémité de sa canne a été détournée par **Ferréol Babin** pour le **Musée du Verre de Meisenthal**.

Le vide-poche, simplement nommé **Mailloche**, qu'il a créé est fabriqué par **Jean Louis Kuntz**, à Westhoffen. Ce couple designer-artisan donne naissance à un objet chaleureux en bois massif.

1 musée + 1 designer + 1 artisan = 1 objet.



Le mardi 19 juin 2018 a eu lieu l'inauguration du réseau des **Boutiques de produits locaux du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord** à l'Etagère à Enchenberg. Il s'agit d'un projet de coopération LEADER associant le GAL des Vosges du Nord au GAL du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines. Ce projet visait à créer un réseau de magasins identifiés au territoire du Parc assurant ainsi aux producteurs locaux la promotion et une plus large diffusion de leurs produits.



Le GAL a participé au lancement de la **2^{ème} édition du festival des Z'Etangs d'Art** porté par l'Association Foyer des Lacs le vendredi 8 juin 2018 à Puttelange-aux-lacs. Ce festival bénéficie d'un soutien financier du programme LEADER pour l'édition 2017 et 2018. Le projet consiste à initier une dynamique culturelle intercommunale pendant la saison estivale en milieu rural. Les trois communes (Puttelange-aux-lacs, Holving et Rémering-lès-Puttelange) ont en commun l'accueil touristique lié aux ouvrages et notamment aux étangs de la Ligne Maginot, des hébergements en plein air dans chaque commune (campings municipaux et privés).

Crédits photos : Républicain Lorrain



GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

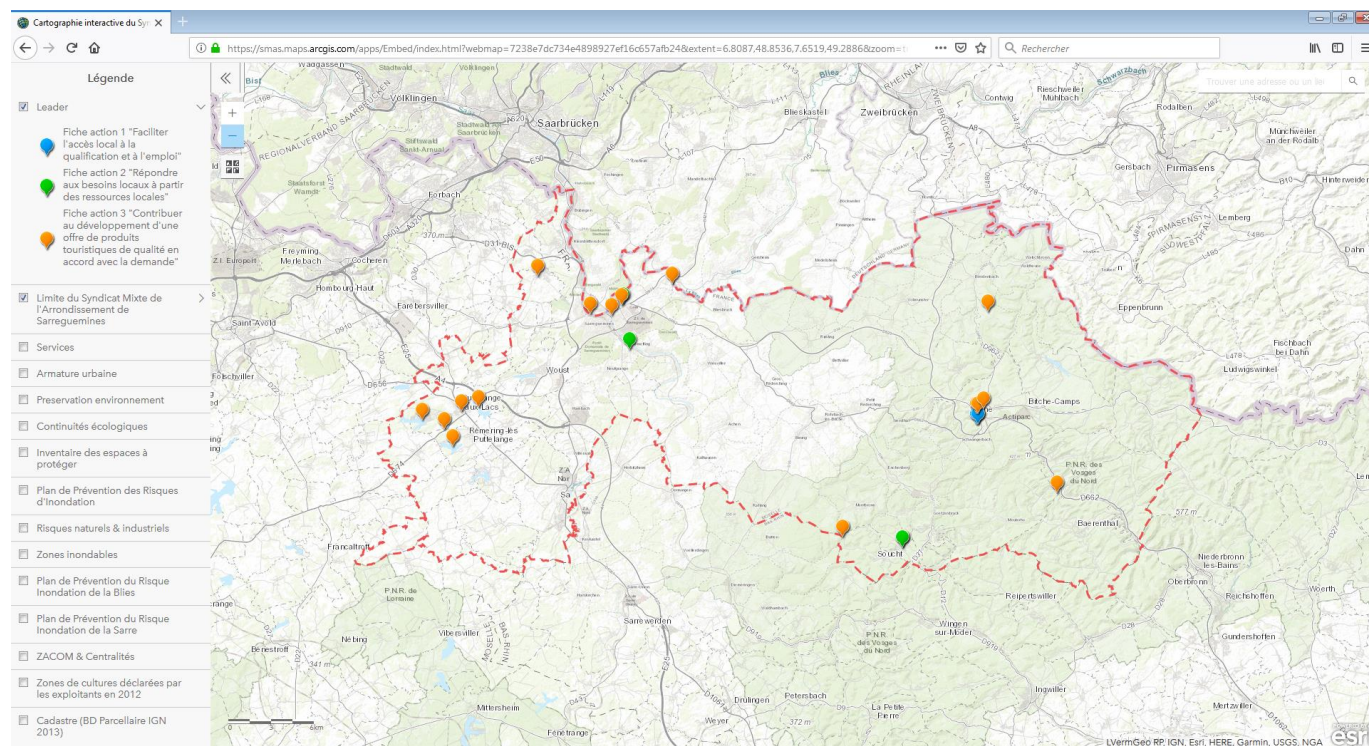
PAYS DE L'ARRONDISSEMENT
DE SARREGUEMINES

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, l'**observatoire de chantier du Site verrier de Meisenthal** a été inauguré. Le GAL était présent à cette manifestation qu'il soutient financièrement. L'observatoire permet de comprendre l'histoire du site. A l'intérieur, sur chaque niveau, un parcours scénographique a été conçu. Il retrace la création de la verrerie en 1704, sa fermeture en 1969, le projet architectural, ses enjeux, ses cinq phases, le calendrier... Le public pourra découvrir les maquettes du site en 2021, la nouvelle entrée du musée, l'atelier de production du CIAV, l'accueil et la billetterie qui seront aménagés dans le belvédère, la future scène de la halle verrière... L'observatoire restera en accès libre jusqu'à fin 2020. Il est installé au centre de la cour, à un emplacement qui sera le moins impacté par le chantier.



CARTE INTERACTIVE DES PROJETS SOUTENUS

En partenariat avec le service SIG, une carte interactive des projets soutenus par le programme LEADER 2014-2020 a été réalisée. Elle permet de localiser les projets sélectionnés par le comité de programmation du GAL et apporte une description succincte de chaque projet.



Elle est consultable à l'adresse internet suivante : <http://www.syndicat-mixte-sarreguemines.org/les-projets-soutenus.html>



GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

P A Y S D E L ' A R R O N D I S S E M E N T
D E S A R R E G U E M I N E S

ARTICLES LEADER DANS LES NEWSLETTERS DU SMAS

Extrait de la newsletter du mois de mars 2018 :

LEADER

Le programme LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines affiche un taux de programmation de 77% : 24 dossiers ont déjà obtenu un accord officiel de subventionnement.

Il s'agit principalement de projets en lien avec le tourisme tels que :

- le réseau d'itinéraires de randonnée pédestre de la vallée de la Blies (Communauté d'Agglomération de Sarreguemines),
- la formation Reporter du territoire (Office de Tourisme de Bitche),
- le Festival des Z'étangs d'Art 2017-2018 (Association du Foyer des Lacs), ...



La totalité des crédits actuels sont réservés pour des projets ayant déjà fait l'objet d'une présentation au Comité de programmation.

Le Groupe d'Action Locale LEADER espère obtenir une enveloppe complémentaire début 2019.

Extrait de la newsletter du mois de novembre 2018 :

LEADER : le Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines conventionne avec la Région



Le Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines a été retenu à l'appel à candidature LEADER 2014-2020 le 25 septembre 2015.

Durant plus d'un an, le conventionnement a été préparé avec la Région et l'Agence de Services et de Paiement.

D'ici quelques semaines, le territoire va conventionner avec la Grande Région pour être officiellement labellisé Groupe d'Action Locale LEADER pour la période 2014-2023.

Le programme LEADER du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines se décline en quatre fiches actions principales :

1. Faciliter l'accès local à la qualification et à l'emploi
2. Répondre aux besoins locaux à partir des ressources locales
3. Contribuer au développement d'une offre de produits touristiques de qualité en accord avec la demande
4. Développer des projets de coopération

Le GAL LEADER est administré par le Comité de Programmation. Sa présidence est assurée par M. Robert ALLMANG, assisté de Mme Estelle SIDOT, animatrice, et Mme Mélissa HELWIG, gestionnaire.

Plus d'information sur notre site Internet.



GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

PAYS DE L'ARRONDISSEMENT
DE SARREGUEMINES

SITE INTERNET DU SMAS : NOUVELLE RUBRIQUE « LES PROJETS SOUTENUS »



Les projets soutenus

Exemples de projets soutenus par LEADER 2014-2020 :

Fiche action 1 : Faciliter l'accès local à la qualification et à l'emploi

- Formation Reporter du territoire (Office de Tourisme du Pays de Bitche) :

L'Office de Tourisme souhaite renforcer sa mission de coordination des acteurs touristiques du territoire par le biais de cette formation dont le but est de promouvoir la destination Pays de Bitche et développer les retombées économiques par sa présence via le numérique. Elle est destinée à l'équipe de l'Office de Tourisme et aux acteurs touristiques du territoire et aura lieu de septembre 2018 à février 2019.



Fiche action 2 : Répondre aux besoins locaux à partir des ressources locales

- La plateforme de rénovation énergétique de l'habitat (Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences) :

L'objectif est de déclencher et soutenir des démarches proactives d'accompagnement complet des particuliers, de mobilisation des professionnels du bâtiment et d'engagement des établissements financiers pour faciliter le passage à l'acte de rénover. Un chargé de mission a pour rôle de coordonner les différents acteurs (ADIL, EIE, CALM, AMO, banques, entreprises) et faire de la prospection pour trouver des bénéficiaires et les faire adhérer.



mixte-sarreguemines.org...

ARTICLES LEADER

- Tribune de LEADER France « Il faut sauver le programme LEADER » (décembre 2018) consultable à l'adresse internet suivante : <http://leaderfrance.fr/2018/12/09/tribune-il-faut-sauver-le-programme-leader/>



TRIBUNE

Il faut sauver le programme Leader

Sauvons l'image de l'Europe dans nos villages

A l'heure où l'Union Européenne construit sa politique pour la période 2021-2027, les acteurs ruraux français sont confrontés à l'insupportable du programme Leader 2014-2020.

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme européen de développement rural. L'Europe confie aux acteurs locaux regroupés dans un Groupe d'Action Locale une enveloppe pour cofinancer des projets publics ou privés, d'investissement ou de fonctionnement, qui favorisent le développement des zones rurales dans le respect de la stratégie locale de développement du territoire et des procédures nationales et européennes. Les Autorités de Gestion du programme sont désormais les Conseils Régionaux. Les 340 territoires ruraux engagés dans la démarche LEADER répartis sur l'ensemble du territoire se sont vu attribuer 700 millions d'euros de FEADER pour la période 2014-2020.

Ce programme est l'incarnation même de l'Europe dans chaque commune rurale, dans chaque village de France. Souvent cité en exemple, au même titre que le programme Erasmus, LEADER a été pensé par la France dans les années 1990 comme un laboratoire expérimental et innovant issu des territoires, élaboré pour répondre à leurs enjeux et administré au plus près des acteurs. Cette initiative communautaire permettait alors une adaptation locale aux réalités de la ruralité. Depuis 25 ans, LEADER est le programme européen le plus utilisé par les acteurs des territoires ruraux. Ce programme a permis de financer à hauteur de plus de 1,6 milliards d'euros des milliers de projets publics ou privés en France et de mettre en réseaux une pluralité d'acteurs au service du développement de leurs territoires.

Aujourd'hui, ce programme est à l'arrêt dans toutes les régions de France en raison de blocages administratifs lors de l'instruction des dossiers de demandes de subvention. Plus de 7 500 dossiers sont en attente. Avec 2,8% de paiement et 11,3% de fonds programmés, la France est désormais le mauvais élève européen.

Tribune « Il faut sauver le programme LEADER » - Décembre 2018



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales





GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

P A Y S D E L ' A R R O N D I S S E M E N T
D E S A R R E G U E M I N E S

- La Gazette des Communes : Programme LEADER « Tout le monde n'a pas pris conscience du marasme dans lequel on est » (13 novembre 2018) consultable à l'adresse internet suivante : <https://www.lagazettedescommunes.com/591351/programme-leader-tout-le-monde-na-pas-pris-conscience-du-marasme-dans-lequel-on-est/>

la gazette

Plus qu'un magazine, un dispositif complet d'information...

94% de déchets en moins

Aucune émission d'azote

ABONNEZ-VOUS

PARTAGER Facebook Twitter

ACCUEIL > CLUB FINANCES > ACTUALITÉS FINANCES > TOUTE L'ACTU FINANCES > ACTUALITÉ CLUB FINANCES > Programme Leader : « Tout le monde n'a pas pris conscience du marasme dans lequel on est »

FONDS EUROPÉENS

Programme Leader : « Tout le monde n'a pas pris conscience du marasme dans lequel on est »

Publié le 13/11/2018 • Par Pablo Aillet • dans : Actualité Club finances, France

Les territoires ruraux risquent de perdre une bonne partie des 700 millions d'euros prévus par le programme Leader, faute de programmation et instruction par les régions. Pour l'association des groupes d'action locale, ce n'est pas la faute à l'Europe.

creativnature.nl Fotolia

Sur 700 millions d'euros, seulement 10 millions d'euros ont été payés, et environ 70 millions programmés pour la période 2014-2020. Des chiffres accablants. Pour la énième fois depuis deux bonnes années, l'association Leader France tire la sonnette d'alarme : les territoires ruraux français risquent de perdre une part importante des fonds européens qui leur sont destinés, le programme Leader (financé par le Feader).

Quelle est la part des 700M€ qui vont se perdre ? Réponse fin 2020 ou, éventuellement, fin 2021 si l'Europe concède une année de rab.

À LIRE AUSSI

- [Programme européen Leader : 680 millions d'euros pour la ruralité](#)

RÉAGIR À CET ARTICLE

SUR LE MÊME SUJET

Fonds structurels après 2020 : les enseignements du rapport sur la cohésion

Fonds structurels : les régions veulent un budget réservé pour la politique de cohésion

Les fonds structurels ont besoin de souplesse

REUNIONS INTERGAL (Groupe d'Action Locale)

- Le mardi 23 janvier 2018 à la Maison de la Région à Metz (échanges sur l'instruction réglementaire).
- Le mardi 20 février à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine (1^{er} rencontre technique inter-GAL Grand Est : échanges sur les actions de coopération envisagées et envisageables entre GAL) organisée par le Réseau Rural Grand Est.
- Le lundi 25 juin 2018 à Nancy (Présentation du réseau Leader France et de ses actions, échanges sur la mise en œuvre régionale de LEADER, initiatives à prendre en direction de l'Autorité de Gestion et des partenaires). Réunion organisée par LEADER France.

Un courrier commun a été adressé au Président de la Région Grand Est à l'issue de cette réunion pour l'alerter sur le retard dans la mise en œuvre du programme et la nécessité d'agir pour débloquer la démarche en Grand Est.



GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

P A Y S D E L ' A R R O N D I S S E M E N T
D E S A R R E G U E M I N E S

- Le mardi 3 juillet 2018 à Metz (Point sur les contrôles et les sous-réalisations, état d'avancement de la programmation, présentation des résultats de la campagne de contrôle de conformité réglementaire et du plan d'action, présentation de la méthode de répartition de l'enveloppe réservataire, retour sur le Groupe Technique LEADER du 25/06/2018).
- Le jeudi 20 décembre 2018 à Metz (Etat d'avancement de programmation, contrôles ASP – autorité de paiement-, Coopération).

COMITE REGIONAL DE PROGRAMMATION FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural)

Point d'actualité FEADER, présentation pour avis des dossiers de demande de subvention présentés au titre du PDR (Programme de Développement Rural) Lorraine 2014-2020 :

- Le 16 mars 2018 à la Maison de la Région à Metz ;
- Le 15 juin 2018 à la Maison de la Région à Metz ;
- Le 28 septembre 2018 à la Maison de la Région à Metz.

COMITE DE SUIVI DES PROGRAMMES EUROPEENS

- Le 14 novembre 2018 au Centre des Congrès Robert Schuman de Metz. Cette réunion était commune au Comité de suivi des programmes 2014-2020 Alsace et Champagne-Ardenne (Communication, état d'avancement, évaluation, appel à candidatures).

ACCOMPAGNEMENT D'INITIATIVES PRIVEES ET PUBLIQUES DANS LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS

PROJET DE CREATION D'UN CENTRE DE SANTE INFIRMIER A WITTRING

L'équipe du Groupe d'Action Locale (GAL) a été contacté par la commune de Wittring dans le cadre d'un projet de création d'un centre de santé infirmiers. Cette structure sera rattachée au centre de soins infirmiers de Diemeringen qui est déjà implanté sur plusieurs communes en Alsace Bossue et en Moselle Est.

Une réunion de travail a été organisée entre la Région Grand Est (Service santé), le GAL et la Commune de Wittring le lundi 8 janvier 2018 pour étudier les possibilités financières. Il s'avère que la commune est éligible au dispositif financier « Soutien aux dynamiques territoriales de santé » à condition de rédiger un projet de santé.

PROJET D'UN RESEAU D'ITINERAIRES DE RANDONNEE PEDESTRE SUR LE TERRITOIRE DE L'ALBE ET DES LACS

L'association « Les Flèches bleues » (club de marche), présidée par Mme KIRSCHWING, a pris contact avec le GAL dans le cadre d'un projet de balisage de sentiers de randonnée pédestre sur plusieurs communes du territoire de l'Albe et des Lacs (Kappelkingen, le Val de Guéblange, Kirviller...).

A cet effet, une réunion a été organisée le mardi 13 mars 2018 à Sarreguemines afin de présenter plus en détail ce projet et recueillir les avis des uns et des autres.



GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

PAYS DE L'ARRONDISSEMENT
DE SARREGUEMINES

Une seconde réunion a été organisée le lundi 23 avril 2018 à la Mairie de Rémering-lès-Puttelange car le secteur des 3 étangs (HOLVING – PUTTELANGE-AUX-LACS et REMERING-LES-PUTTELANGE) a souhaité s'associer à ce projet pour réaliser plusieurs itinéraires sur ce territoire. Le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (CASC) a finalement décidé lors de sa séance du 7 juin 2018 de s'engager dans l'étude pour la réalisation de sentiers de randonnée d'intérêt communautaire à inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et de solliciter les financements LEADER une fois le coût de l'étude connu.

COMITES DE PROGRAMMATION

COMITE DE PROGRAMMATION N°9 : LUNDI 29 JANVIER 2018

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance précédente.
2. Présentation pour information des demandes préalables déposées au GAL :
 - a. Développement des voies douces autour de l'étang/ Commune de Rémering-lès-Puttelange ;
 - b. Formation « Qualité de l'accueil »/ Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche ;
 - c. Qualification de l'offre scolaire/ Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche.
3. Programmation des dossiers déposés au GAL :
 - a. Animation, gestion du GAL pour l'année 2017/ Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines ;
 - b. Réalisation d'un film de présentation du territoire « Confluence d'images et de couleurs, l'Agglo de Sarreguemines dévoile ses atouts »/ Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ;
 - c. Création de chambres d'hôtes, de table d'hôtes et d'un hébergement insolite/ FIERLING Didier (Château du Gendersberg – Commune de Hanviller) ;
 - d. Aménagement paysager d'une plateforme terrasse en entrée de ville, située en bordure de Sarre/ Ville de Sarreguemines ;
 - e. Création d'un jardin des plantes anciennes et restauration d'une dépendance à la Maison des Arts et des Traditions/ Commune de Rouhling ;
 - f. Projet de développement des infrastructures (aires de jeux – aires de sport)/ Ville de Puttelange-aux-Lacs.
4. Divers (Bilan 2017 du Festival Z 'Etangs d'Art de l'Association Foyer des Lacs).

COMITE DE PROGRAMMATION N°10 : MERCREDI 28 MARS 2018

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance précédente.
2. Points règlementaires.
3. Présentation pour information des demandes préalables déposées au GAL :



GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

P A Y S D E L ' A R R O N D I S S E M E N T
D E S A R R E G U E M I N E S

- a. Fourniture et pose du balisage et du mobilier de confort des circuits du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) reliant les châteaux forts du Pays de Bitche/ Commune de Baerenthal;
- b. Spectacle nocturne « La Main du Prince »/ Ville de Bitche ;
- c. Accueil en mobilité et promotion innovante du Pays de Bitche/ Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche ;
- d. Aménagement d'un circuit de randonnée pédestre autour de l'étang du Welschhof pour renforcer la filière touristique « Ligne Maginot Aquatique »/ Ville de Puttelange-aux-lacs.

4. Programmation des dossiers déposés au GAL. :

- a. Patrimoine matériel et immatériel : collecte, traitement et mise en valeur/ Centre International d'Art Verrier (Régie Directe de la Communauté de Communes du Pays de Bitche) ;
- b. Z'Etangs d'Art : développement culturel des étangs (Holving/ Rémering-lès-Puttelange/ Puttelange-aux-lacs) dans le but de renforcer l'attractivité touristique 2016-2018/ Association Foyer des Lacs ;
- c. Aménagement d'un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) pour enfants autistes/ Commune de Rémelfing ;
- d. Projet de résidence d'artiste sur le territoire du Pays de Bitche/ Communauté de Communes du Pays de Bitche.

5. Divers.

COMITE DE PROGRAMMATION N°11 : LUNDI 18 JUIN 2018

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance précédente.
2. Présentation pour information des demandes préalables déposées au GAL :
 - a. Création d'un sentier touristique valorisant le patrimoine local et se greffant sur le circuit des Moulins (Epping et Urbach)/ Commune d'Epping;
 - b. Projet de création d'une exposition et de réalisation d'un film sur le Site Verrier de Meisenthal/ Communauté de Communes du Pays de Biche.
3. Programmation des dossiers déposés au GAL. :
 - a. Fourniture et pose d'hébergements insolites au camping municipal de Puttelange-aux-lacs/ Ville de Puttelange-aux-lacs ;
 - b. Aménagement d'un parcours de randonnée pédestre autour de l'étang du Welschhof pour renforcer la filière touristique « Ligne Maginot Aquatique »/ Ville de Puttelange-aux-lacs ;
 - c. Création d'un poste de chargé de projets « accueil et tourisme »/ Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche ;
 - d. Qualification et mise en synergie des boutiques des sites touristiques et de l'Office de Tourisme/ Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche ;
 - e. Formation reporter du territoire/ Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche ;
 - f. Formation Qualité de l'accueil/ Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche ;



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales





GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

P A Y S D E L ' A R R O N D I S S E M E N T
D E S A R R E G U E M I N E S

- g. Accroître le rayonnement de la rivière par l'amélioration de l'accueil et des services aux touristes/ Ville de Sarreguemines.
- 4. Point sur l'avancement financier du programme.
- 5. Divers (Inauguration du réseau des Boutiques du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord à l'Épicerie « l'Etagère » à Enchenberg, diffusion du film de présentation du territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences « Confluences d'images et de couleurs, l'Agglo dévoile ses atouts »).

COMITE DE PROGRAMMATION N°12 : MERCREDI 3 OCTOBRE 2018

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- 1. Adoption du compte-rendu de la séance précédente : point reporté faute de double-quorum.
- 2. Restitution du projet de coopération LEADER « Création d'objets design musée » vendus notamment dans les boutiques des musées du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (Intervention d'Isabelle VERGNAUD-GOEPP, Conservatrice des musées).
- 3. Présentation pour information des demandes préalables déposées au GAL :
 - a. Circuit de découverte historique de Frauenberg (Mise en place d'un chemin pédagogique et d'une fresque)/Commune de Frauenberg;
 - b. Création du circuit des Moulins/ Commune de Bliesbruck.
- 4. Programmation des dossiers déposés au GAL : point reporté faute de double-quorum.
- 5. Demande préalable pour information :
 - a. Promotion et communication innovantes par l'accueil et le partenariat avec des blogueurs/ Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche.
- 6. Point sur l'avancement financier du programme (taux de programmation, taux de paiement).

CONSULTATION ECRITE N°2 : LANCEE LE VENDREDI 5 OCTOBRE ET CLOTUREE LE MERCREDI 17 OCTOBRE 2018

Les points suivants ont été traités :

- 1. Adoption du compte-rendu de la séance précédente.
- 2. Programmation des dossiers déposés au GAL :
 - a. Fourniture et pose du balisage et du mobilier de confort des circuits du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) reliant les châteaux forts du Pays de Bitche/ Commune de Baerenthal ;
 - b. Accueil en mobilité et promotion innovante du Pays de Bitche/ Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche ;
 - c. Mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat/ Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ;
 - d. Spectacle nocturne « La Main du Prince »/ Ville de Bitche ;
 - e. Animation, gestion et communication du GAL LEADER du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2018/ Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines.



GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

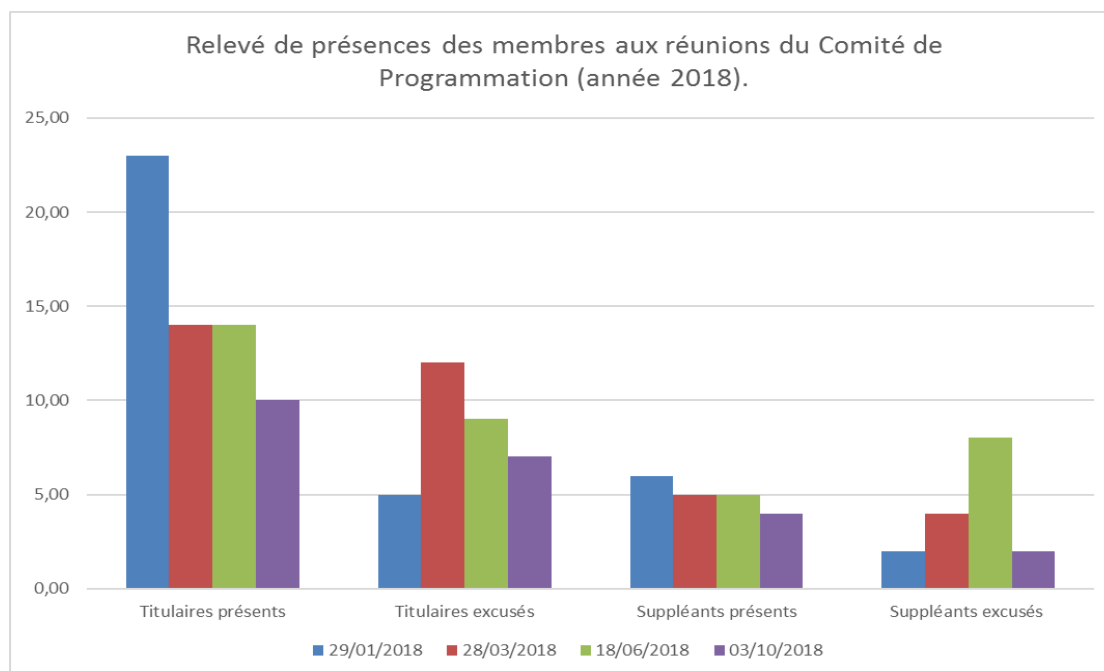
P A Y S D E L ' A R R O N D I S S E M E N T
D E S A R R E G U E M I N E S

COURRIERS ADRESSES A L'AUTORITE DE GESTION

Au cours de l'année 2018, deux courriers ont été adressés à l'Autorité de Gestion à l'initiative du GAL pour l'alerter sur les points de blocage relatifs au déploiement de l'enveloppe complémentaire, à la mesure coopération et à la création de financeurs ponctuels dans l'outil de gestion Osiris.

TAUX DE PARTICIPATION DES MEMBRES DU COMITE DE PROGRAMMATION

Le taux de participation des membres du Comité de Programmation a diminué au cours de l'année 2018.



FORMATIONS

L'équipe technique du GAL a participé aux journées de formation organisées par l'Autorité de gestion :

- Le mardi 30 janvier 2018 : Formation LEADER « Instruction d'une demande de paiement » à Nancy.
- Le lundi 16 et mardi 17 avril 2018 : Formation relative aux aides d'Etat organisée par le Réseau Rural Grand Est à Metz.
- Le jeudi 28 et vendredi 29 juin 2018 : Formation relative à la commande publique à Metz.
- Le mardi 10 juillet 2018 : Formation relative à l'instruction des demandes de paiement et à la procédure à suivre pour la modification des dossiers en sous-réalisation à Metz.
- Le mardi 25 septembre 2018 : Formation relative aux demandes de paiement LEADER à Metz.



Crédits photos : Région Grand Est.



GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

P A Y S D E L ' A R R O N D I S S E M E N T
D E S A R R E G U E M I N E S

COOPERATION

PROJET DE COOPERATION INTER-TERRITORIALE ASSOCIANT LE GAL MOSELLE SUD, LE GAL DES VOSGES DU NORD ET LE GAL DU PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES – ASSOCIATION BASSIN TOURISTIQUE DE LA SARRE

Rappel du projet :

En 2014, sur l'initiative de Voies Navigables de France (VNF), un schéma d'aménagement et de promotion du canal de la Sarre a identifié plusieurs axes de développement parmi lesquels figurait la nécessité de créer une gouvernance commune pour garantir une politique touristique commune.

En 2016, cette question a été approfondie dans le cadre d'une étude destinée à définir la forme que prendra cette gouvernance et avec quels objectifs. Au terme d'une année de travail pilotée par VNF qui a réuni les techniciens et les élus des intercommunalités du canal, il a été décidé de proposer la création d'une association avec pour objectif principal de faire du canal de la Sarre une destination touristique européenne pour le tourisme fluvial.

Lors du comité de pilotage du 16 septembre 2016, les intercommunalités se sont accordées sur la composition de l'association en proposant que les membres fondateurs en soient les intercommunalités et les communes disposant d'un équipement de plaisance. Par ailleurs, d'autres organismes ont adhéré à l'association : l'Eurodistrict SaarMoselle, l'Association pour le développement et la promotion du tourisme fluvial, l'Association nationale des plaisanciers en eaux intérieures (ANPEI) et un gestionnaire privé de port de plaisance Navigfrance. L'objet de l'association est la coordination et le développement de l'économie touristique et la promotion du tourisme dans les territoires traversés par les canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin.

Les principaux objectifs sont :

- Définir et promouvoir une identité attractive et originale, à l'échelle de la destination « Bassin touristique de la Sarre » :
 - Bâtir une identité commune autour de la nature, du paysage et du patrimoine architectural ;
 - Créer une marque de destination ;
 - Promouvoir en particulier l'offre auprès des touristes allemands.
- Faire connaître la destination à travers des actions de communication multilingues et animer un réseau de partenaires :
 - Développer un site internet multilingue permettant de constituer son itinéraire et de réserver différents services ;
 - Réaliser des supports de communication communs et multilingues ;
 - Inscrire l'offre du canal dans les sites web européens existants.
- Développer une offre de marché innovante pour répondre à la demande et toucher une nouvelle clientèle :
 - S'appuyer sur une base de données communes pour identifier les sites touristiques à proximité du canal et les mettre en réseau ;
 - Articuler le projet avec l'Allemagne pour capter la clientèle ;
 - Recenser, faire connaître et développer l'offre d'hébergement et de restauration.



GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

P A Y S D E L ' A R R O N D I S S E M E N T
D E S A R R E G U E M I N E S

Le projet de coopération consiste en :

- La création d'un poste d'agent de développement touristique ;
- La réalisation d'une étude de définition de la marque de destination ;
- La création d'un site internet multilingue permettant de constituer son itinéraire et de réserver différents services ;
- Le déploiement d'un plan d'actions.

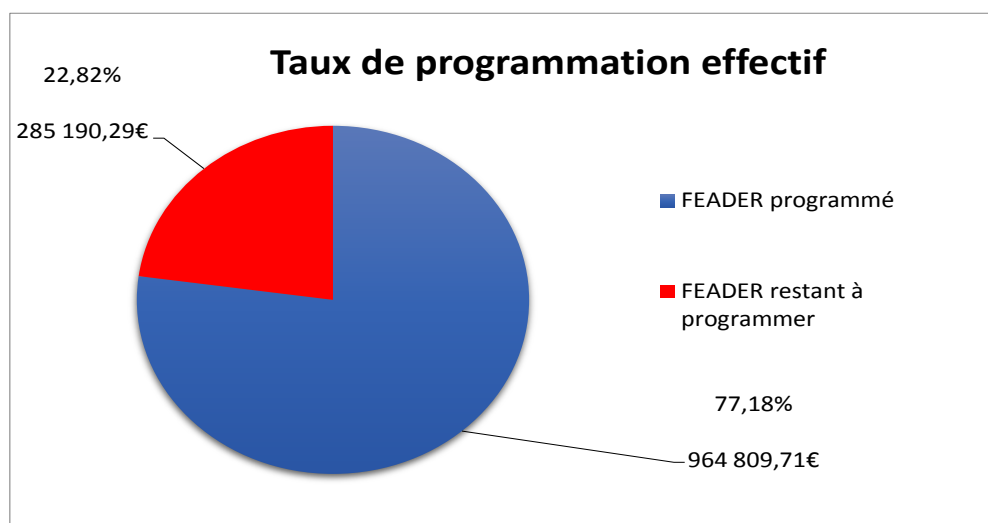
Une réunion avec les cofinanceurs (Région Grand Est et Voie Navigables de France) et les GAL a été organisée le lundi 22 janvier 2018 à Sarrebourg. Celle-ci a permis de faire le point sur le plan de financement du dossier et sur différents points de contrôles relatifs à l'instruction réglementaire (réglementation communautaire des aides d'Etat).

Un comité de suivi technique a eu lieu le mardi 9 octobre 2018 à Sarreguemines qui a permis de faire un point sur l'avancement de la demande de subvention LEADER. D'autre part, il a été souligné qu'un évènementiel de grande ampleur sera organisé sur le territoire du bassin touristique de la Sarre et fera l'objet d'une demande de subvention à part.

POINT SUR L'AVANCEMENT FINANCIER DU PROGRAMME (AU 31 DECEMBRE 2018)

TAUX DE PROGRAMMATION

Le taux de programmation effectif tenant compte des 31 dossiers programmés au cours de l'année 2018 est supérieur à 77 %.

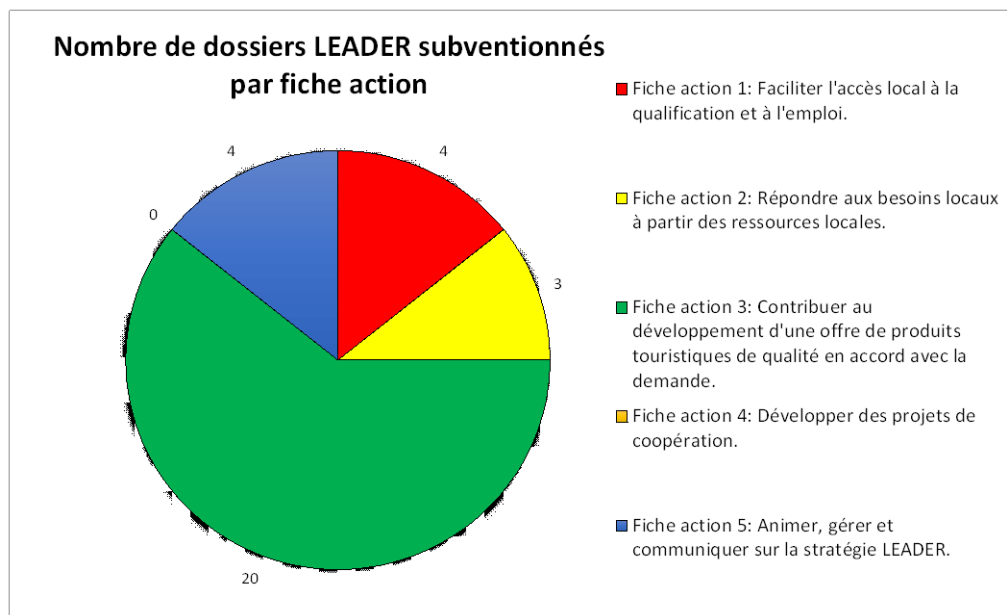




GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

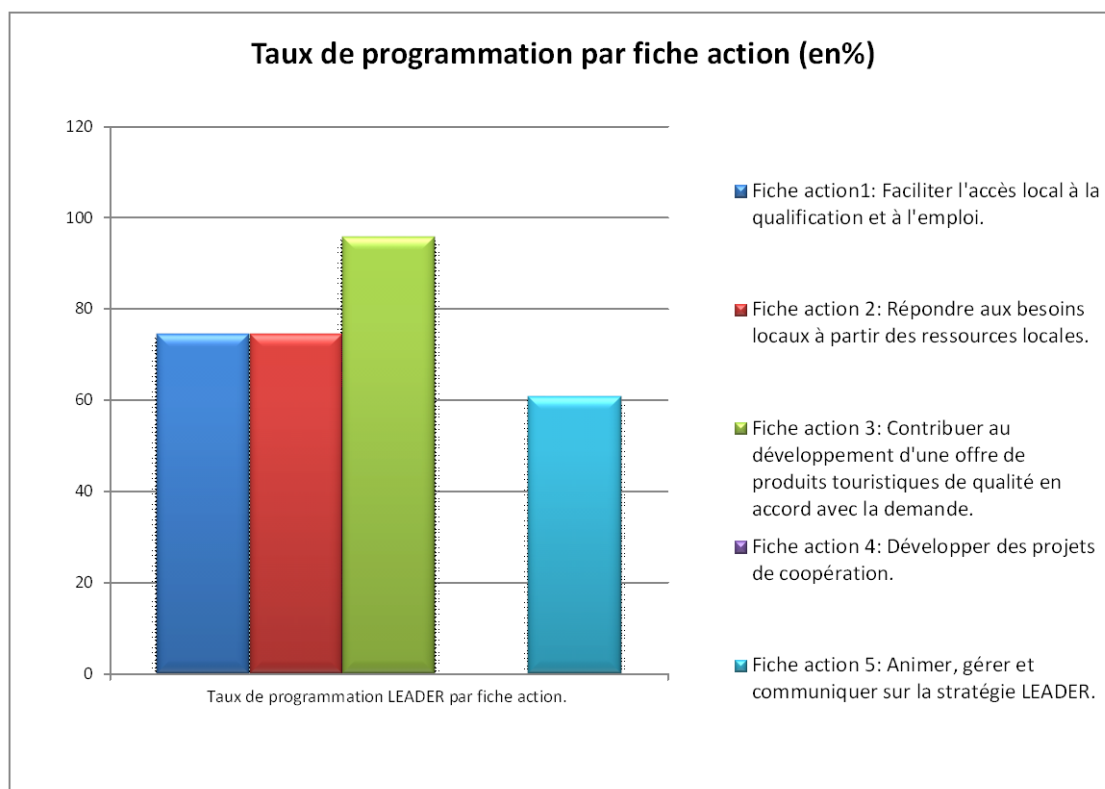
PAYS DE L'ARRONDISSEMENT
DE SARREGUEMINES

NOMBRE DE DOSSIERS LEADER SUBVENTIONNES PAR FICHE ACTION



TAUX DE PROGRAMMATION PAR FICHE ACTION.

TAUX DE PROGRAMMATION PAR FICHE ACTION



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

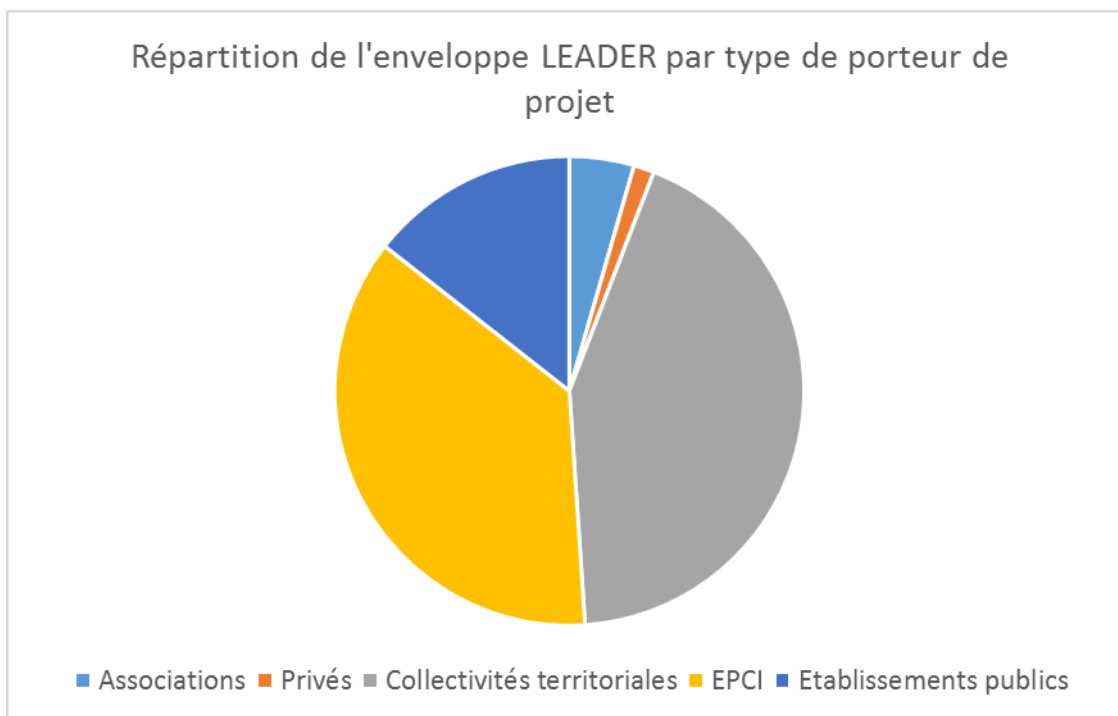




GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

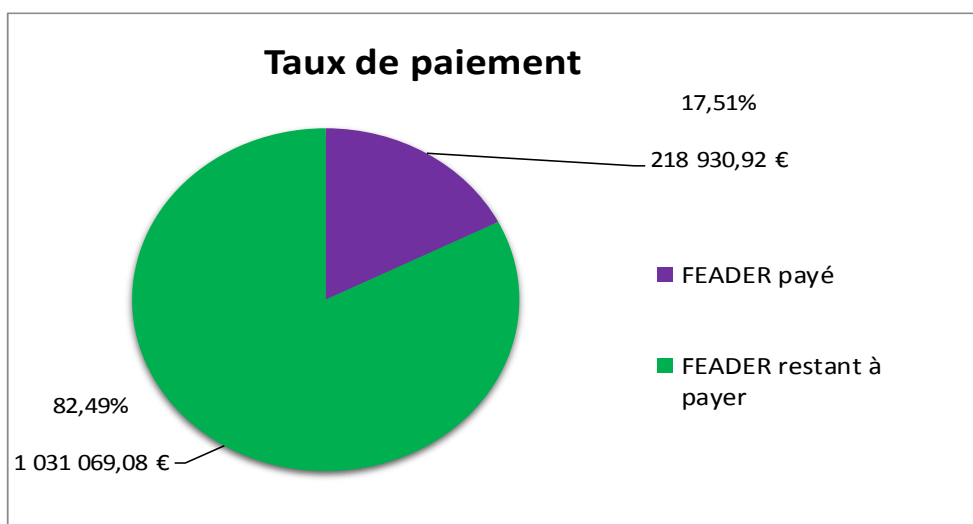
P A Y S D E L ' A R R O N D I S S E M E N T
D E S A R R E G U E M I N E S

REPARTITION DE L'ENVELOPPE LEADER PAR TYPE DE PORTEUR DE PROJET



TAUX DE PAIEMENT

Les premiers paiements sont intervenus au cours de l'automne 2018, 7 dossiers ont été payés.





GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

P A Y S D E L ' A R R O N D I S S E M E N T
D E S A R R E G U E M I N E S

EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS

FOCUS SUR UN PROJET SUBVENTIONNE DANS LE CADRE DE LA FICHE ACTION 1

➤ Formation Reporter du territoire/ Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche.

Le projet consiste en la mise en place d'une formation « Reporter du territoire » à destination du personnel de l'Office de Tourisme et des acteurs touristiques locaux (maximum 12 personnes). Cette formation a pour but d'augmenter la visibilité de la destination en produisant du contenu à destination des réseaux sociaux, des blogs, des sites internet...

Les partenaires directement concernés par le projet sont :

- Les sites touristiques ;
- Les campings ;
- Les hôtels-restaurants ;
- Les restaurants ;
- Les gîtes, les meublés, les chambres d'hôtes ;
- Les hébergements collectifs ;

Et autres acteurs intéressés par le projet.

Plus d'information sur le projet sur le site internet :

<https://www.tourisme-paysdebitche.fr/formation-reporter-numerique-de-territoire.html>

Montant des dépenses présentées : 17 529,66 € TTC.

Montant de l'aide LEADER : 14 023,72 €.

Lien avec la stratégie LEADER :

*Au titre de la fiche action 1 « Faciliter l'accès local à la qualification et à l'emploi », le programme LEADER a vocation à **soutenir la qualification des professionnels du territoire** afin de faire évoluer leurs pratiques/ produits/ services pour une meilleure adéquation avec les attentes des clients/ consommateurs.*

FOCUS SUR UN PROJET SUBVENTIONNE DANS LE CADRE DE LA FICHE ACTION 3

➤ Résidence d'artiste sur le territoire du Pays de Bitche/ Communauté de Communes du Pays de Bitche.

Le territoire du Pays de Bitche a souhaité s'engager dans une démarche nouvelle, incluant l'ensemble des 37 communes de l'intercommunalité, les structures culturelles et patrimoniales, les associations, les structures éducatives, les savoir-faire locaux, les artisans, les habitants... par la présence d'un artiste plasticien pendant un an, à l'écoute des composantes d'un territoire, de ses préoccupations contemporaines, de ses possibles rencontres.



GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

P A Y S D E L ' A R R O N D I S S E M E N T
D E S A R R E G U E M I N E S

La démarche de l'artiste consistait à partir de ce qui existe, de s'intéresser aux objets mis de côtés, destinés au rebus, d'offrir la possibilité de porter un autre regard sur le réel, de penser un lien social à partir d'une démarche de peintre, d'impliquer les entreprises et des artisans locaux dans cette pratique de la restauration. Cet artiste a essayé de créer une activité économique, une existence dans le quotidien des personnes, une pérennisation de ses projets après son départ, de développer une perspective de développement local des idées après installation dans le quotidien.

Pour une résonnance sur l'ensemble du territoire, impliquer les habitants, donner une visibilité, un partenariat avec TV Cristal a été réfléchi, sous la forme d'une émission retraçant le projet. L'artiste a été accompagné d'un assistant pour la réalisation et la restitution.



Montant des dépenses présentées : 64 495,98 € TTC.

Montant de l'aide LEADER : 31 096,71 €.

Lien avec la stratégie LEADER :

Au titre de la fiche action 3 « Contribuer au développement d'une offre de produits touristiques de qualité en accord avec la demande », le programme LEADER vise l'accompagnement et la mise en valeur des sites conjugués à la **construction d'images dynamiques reposant sur des évènementiels** puisés dans nos ressources et savoir-faire.

FOCUS SUR UN PROJET SUBVENTIONNE DANS LE CADRE DE LA FICHE ACTION 3

- **Réalisation d'un film de présentation du territoire « Confluence d'images et de couleurs, l'Agglo de Sarreguemines dévoile ses atouts »/ Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.**

Le projet consistait à réaliser un film de présentation de l'agglomération (durée : 6 minutes) et une série « L'Agglo vue du ciel » (70 opérations : durée de 1 minute 30 à 2 minutes). Les images ont été tournées avec les moyens d'un drone et montées sur musique.



GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

P A Y S D E L ' A R R O N D I S S E M E N T
D E S A R R E G U E M I N E S



Les sites concernés :

- les 38 communes de l'intercommunalité ;
- les sites patrimoniaux : Moulin de la Blies, Parc Archéologique de Bliesbruck-Reinheim, Château de Frauenberg, Eglises de Zetting et de Sarralbe, Château de Weidesheim, Casino des faïenceries, gares ferroviaires...
- les espaces naturels : forêts, étangs, rivières, espaces agricoles...
- les zones de sports et de loisirs : golf, ports de plaisance, espaces aquatiques, les campings, les rivières, l'aérodrome...
- les lieux publics : lycées, collèges, hôpitaux, gendarmerie...
- les usines emblématiques : Smart et Continental.

Il est possible de visionner cette réalisation en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://www.syndicat-mixte-sarreguemines.org/les-projets-soutenus.html>

Montant des dépenses présentées : 69 120,00 € TTC.

Montant de l'aide LEADER : 50 000,00 €.

Lien avec la stratégie LEADER :

*Au titre de la fiche action 3 « Contribuer au développement d'une offre de produits touristiques de qualité en accord avec la demande », le programme LEADER soutient le développement d'une **communication ciblée** (thématique, public, géographie) pour le territoire.*